

**ANNEXES au cahier des charges 2021**

**Appel à projets régional dans le cadre du**

**Fonds de lutte contre les addictions**

**liées aux substances psychoactives**

[Lien vers le PRS 2018-2022](https://www.bretagne.ars.sante.fr/le-prs-2-2018-2022?parent=667)

Lien vers [Installation de l’instance stratégique régionale "Inégalités sociales de santé" | Agence régionale de santé Bretagne (sante.fr)](https://www.bretagne.ars.sante.fr/installation-de-linstance-strategique-regionale-inegalites-sociales-de-sante)

Annexe 1 – Bibliographie indicative d’interventions efficaces

1. **Projet de portail sur les interventions probantes en prévention**

Santé publique France a élaboré un portail dédié aux interventions probantes en prévention : les contenus relatifs à ce portail sont en ligne sur le site de Santé publique France. Des contenus spécifiques sur les interventions efficaces en prévention du tabagisme sont disponibles → lien: [Interventions probantes ou prometteuses en prévention et promotion de la santé (santepubliquefrance.fr)](https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/interventions-probantes-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante) En complément, une bibliographie non exhaustive est indiquée ci-dessous.

1. **Interventions efficaces en prévention du tabagisme : bibliographie en langue française (non exhaustive)**

**Wilquin, J., Clément, J. & Lamboy, B. (2013). Interventions validées ou prometteuses en prévention du tabagisme chez les jeunes : synthèse de la littérature. Santé Publique, 2013/N°1 Suppl. pages 65 à 74. doi:10.3917/spub.130.0065.** <http://www.sfsp.fr/content-page/55-article-de-la-revue-sante-publique/557-interventions-validees-ou-prometteuses>-en-prevention-du-tabagisme-chez-les-jeunes-synthese-de-la-litterature

Résumé : L’objectif de cet article est de faire un état des connaissances scientifiques sur les interventions validées en prévention du tabagisme chez les enfants et les adolescents. La hausse du tabagisme quotidien des jeunes de 17 ans justifie en effet que soient présentées des interventions validées, afin de favoriser le développement d’interventions efficaces en France. Cet état des connaissances a été réalisé selon une méthode spécifique de sélection et d’analyse de la littérature scientifique, et de classification des interventions pertinentes. Vingt-deux interventions ont été identifiées comme ayant un impact sur le tabagisme des jeunes. Plus de la moitié d’entre elles s’adressent à la population générale, tandis que les autres ciblent des publics vulnérables ou bien des jeunes qui fument déjà. La plupart des interventions s’adressent aux adolescents, toutefois certaines visent les enfants de moins de 12 ans. La moitié environ des interventions combinent plusieurs modalités : elles peuvent être mises en place en milieu scolaire, impliquer la famille et/ou la communauté. Une grande majorité des programmes ciblant les individus est centrée sur le développement interactif des compétences psychosociales des jeunes. Des campagnes médiatiques, ainsi que des actions de contrôle de l’accès au tabac à plus grande échelle sont ensuite présentées pour leur efficacité. La connaissance de ces modalités d’intervention largement utilisées au niveau international devrait alimenter la réflexion sur les pratiques développées en France.

**Guignard R., Nguyen-Thanh V., Delmer O., Lenormand M-C., Blanchoz J-M., Arwidson P. Interventions pour l’arrêt du tabac chez les fumeurs de faible niveau socio-économique : synthèse de la littérature. Santé Publique, volume 30 / N°1 - janvier-février 2018.**

Résumé : Dans la plupart des pays occidentaux, la consommation de tabac apparaît très différenciée selon le niveau socioéconomique. Deux revues systématiques publiées en 2014 montrent que la plupart des interventions recommandées pour l’arrêt du tabac, notamment individuelles, ont tendance à accroître les inégalités sociales de santé. Afin de mettre à disposition des décideurs et des acteurs de terrain un ensemble de données probantes concernant les 2 modalités d’interventions pour inciter et aider les fumeurs socio-économiquement défavorisés à arrêter de fumer, une analyse de la littérature la plus récente a été réalisée. Méthodes : La recherche documentaire concerne les articles publiés entre le 1er janvier 2013 et avril 2016. Seules les études réalisées dans des pays européens ou au stade 4 de l’épidémie tabagique (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) ont été incluses. Les articles retenus ont fait l’objet d’une double-sélection. Résultats : Vingt-trois études ont été identifiées, concernant notamment les campagnes médiatiques, le soutien comportemental en face-à-face, l’aide à distance ou la sensibilisation au tabagisme passif des enfants. Certaines interventions adaptées aux publics précaires ont fait la preuve de leur efficacité. Conclusions : Certaines caractéristiques permettraient d’atteindre les publics défavorisés et de les accompagner davantage, dont une offre de proximité, une démarche proactive et la co-construction avec les publics cibles.

**Expertise collective Inserm « Conduites addictives chez les adolescents » (2014).** <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/conduites-addictives-chez-adolescents>

Cet ouvrage présente les travaux du groupe d’experts réunis par l’Inserm dans le cadre de la procédure d’expertise collective, pour répondre à la demande de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) concernant les conduites addictives chez les adolescents, en particulier sur les usages et les stratégies de prévention et d’accompagnement. Ce travail s’appuie sur les données scientifiques disponibles en date du second semestre 2013. Près de 1 400 articles constituent la base documentaire de cette expertise.

Un chapitre est spécifiquement consacré aux « Interventions de prévention des conduites addictives présentées comme efficaces vis-à-vis des adolescents ».

1. **Interventions dans le champ des compétences psycho-sociales**

**INPES. Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes. La santé en Action. 2015 : 431**

[**http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-action-431.pdf**](http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-action-431.pdf)

**Expertise opérationnelle INSERM. Santé des enfants et des adolescents. Propositions pour la préserver.**

**2009 2ème édition :**

[**http://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/84**](http://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/84)

Joint action on mental health and wellbeing: mental health and schools. Situation analysis and recommendations for action. 2016 (avec des exemples de programme et une cible large pour développer les CPS : élèves, enseignants, etc.)

[**https://www.mentalhealthandwellbeing.eu/assets/docs/publications/Mental%20Health%20and%20Schoolsfeb2316.p**](https://www.mentalhealthandwellbeing.eu/assets/docs/publications/Mental%20Health%20and%20Schoolsfeb2316.p) **df**

Washington state Institute for public policy. Inventory of Evidence-Based, Research-Based, and Promising Practices for Prevention and Intervention Services for Children and Juveniles in Child Welfare, Juvenile Justice, and Mental Health Systems. 2017 :

[**http://www.wsipp.wa.gov/Reports/605**](http://www.wsipp.wa.gov/Reports/605)

[**http://www.wsipp.wa.gov/ReportFile/1673/WsippUpdated-Inventory-of-Evidence-Based-Research-Based-and-Promising-Practices-For-Prevention-and-Intervention-Services-for-Children-and-Juveniles-in-the-Child-Welfare-Juvenile-Justice-and-Mental-Health-SystemsInventory.pdf**](http://www.wsipp.wa.gov/ReportFile/1673/WsippUpdated-Inventory-of-Evidence-Based-Research-Based-and-Promising-Practices-For-Prevention-and-Intervention-Services-for-Children-and-Juveniles-in-the-Child-Welfare-Juvenile-Justice-and-Mental-Health-SystemsInventory.pdf)

**Les compétences psychosociales : Définition et état des connaissances** / Luis Elisabeth, Lamboy Béatrice. In : La santé en action, n°431, 03/2015, pp. 12-16.

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/sommaires/431.asp>

**Les compétences psychosociales chez l’enfant** / Fortin J. In : Lecomte J. dir. Introduction à la psychologie positive. Paris : Dunod, coll. Psycho Sup, 2014, pp. 109 123.

**Les compétences émotionnelles**. Mikolajczak Moïra, Kotsou Ilios, Quoidbach Jordi, [et al.] / Paris : Dunod, 2014, 308 p.

**Les perspectives ouvertes par la Promotion de la santé : les notions « d’empowerment » et «Compétences psychosociales » / GOUDET B. CRAES-CRIPS Aquitaine, 2005.** [**http://www.oecd.org/pisa/35693273.pdf**](http://www.oecd.org/pisa/35693273.pdf)

1. **Recommandations au sujet de la prise en charge du tabac**

**Bénéfices-risques de la cigarette électronique pour la population générale :** [**https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=541**](https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=541)[**https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c1718021/fr/arret-de-la-consommation-de-tabac-du-**](https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c1718021/fr/arret-de-la-consommation-de-tabac-du-)

**Depistage-individuel-au-maintien-de-labstinence-en-premier-recours
Europe:**

**European Network for smoking and Tobacco Prevention,** [**ensp.org**](http://ensp.org)[**http://elearning-ensp.eu/assets/English%20version.pdf**](http://elearning-ensp.eu/assets/English%20version.pdf)

**Tobacco cessation, guidelines for high-risk populations. Athènes 2017.**[**http://tob-g.eu/wp-content/uploads/TOBG-Frenchd.pdf**](http://tob-g.eu/wp-content/uploads/TOBG-Frenchd.pdf)

Annexe 2 - La démarche « lieux de santé sans tabac ». Priorités et dispositif soutenus par le fonds de lutte contre les addictions

En 2021, le fonds de lutte contre les addictions maintient parmi ses priorités le déploiement de la démarche « Lieux de santé sans tabac », selon les objectifs qui ont été définis en 2018 et en 2019 :

* Amener, sur la période 2018-2022, **au moins 50% des établissements de santé** publics et privés, qu’ils appartiennent ou soient associés ou non à un GHT, à adopter cette démarche ;
* Cet effort vise prioritairement : l’ensemble des **établissements qui ont une activité « femme, mère, nouveau-né, enfant »**, dont les établissements autorisés à l’activité de soins de gynécologie obstétrique ; l’ensemble des **établissements de soins autorisés à traiter les patients atteints d’un cancer**.
* Agir auprès des **lieux de formation des étudiants en filière santé** afin que ceux-ci deviennent des lieux exemplaires « sans tabac ».

**I – La démarche « Lieux de santé sans tabac » se décline autour de trois axes :**

* **Améliorer la santé du patient fumeur** en lui proposant systématiquement une démarche de sevrage tabagique avant et pendant son séjour en établissement de santé et en faisant le lien avec son médecin traitant et avec tout professionnel de santé en charge d’accompagner la personne dans l’arrêt du tabac ;
* **Aider tous les personnels fumeurs** des établissements à s’engager dans une démarche d’arrêt du tabac en s’appuyant sur les services santé travail ;
* **Organiser les espaces** des établissements de santé dans une logique de promotion de la santé, afin de favoriser la non-exposition au tabac, en particulier des mineurs et des anciens fumeurs.

**II – Depuis le fonds de lutte contre le tabac 2018, le dispositif repose sur :**

1. **Un pilotage national**

En 2019, un comité de pilotage sous l’égide de la DGS, la DGOS et l’INCa, et associant le Respadd, suit le déploiement de la démarche. Une réunion de reporting national sera organisée fin 2019 avec les parties prenantes (fédérations...) afin de réaliser un premier bilan.

1. **Un promoteur/coordonnateur national « Lieux de santé sans tabac »**

En 2018, dans le cadre de l’appel à projet national « Mobilisation de la société civile », les missions de coordination et de déploiement de la démarche ont été confiées au Respadd (Réseau de prévention des addictions, Réseau Hôpital Sans Tabac, prévenir les pratiques addictives).

Les missions assurées par le Respadd sont :

* La coordination générale du dispositif,
* La coordination du déploiement sur le territoire en lien avec les ARS,
* La promotion auprès des partenaires,
* L’élaboration de contenus, des outils concernant la démarche LSST et une formation harmonisée,
* Le suivi et l’évaluation du dispositif.
1. **Un déploiement régional**

En 2018, les ARS ont lancé un premier appel à projets qui a permis le financement de 78 projets concernant une soixantaine de lieux de santé ou GHT.

En 2020, les projets retenus doivent permettre la poursuite de ce déploiement.

Une feuille de route régionale élaborée par l’ARS déterminera la stratégie de déploiement de la démarche, adaptée au territoire régional, en vue d’atteindre les cibles nationales.

Les ARS pourront bénéficier de l’appui, notamment méthodologique, du Respadd ainsi que de leurs missions d’appui pour la sensibilisation des partenaires locaux et le déploiement de la démarche sur le territoire.